

CONTACTS

Frédérique Jacobs

PRESS RELATIONS

Tél.: +32 479 429 636

frederique.jacobs@jacobspr.com

Maryse GITS

EXECUTIVE ASSISTANT

Tél.: +32 2 352 83 86

maryse.gits@softimat.com

**SOUS EMBARGO JUSQU'AU
LUNDI 22 FÉVRIER 2016,
17H40**

Lasne, le 22 février 2016.

SOFTIMAT RENÉGOCIE LES CONVENTIONS DE BAIL AVEC SYSTEMAT, SON PRINCIPAL LOCATAIRE

Dans le cadre de l'opération de cession des activités 'Infrastructure' intervenue entre SOFTIMAT et SYSTEMAT, plusieurs conventions de bail d'une durée ferme de 6 ans, avec prise d'effet au 01/07/2010, avaient été signées entre les Parties, portant sur l'ensemble des immeubles utilisés par les acquéreurs au moment de cette opération de cession.

Ces conventions de bail portaient ainsi sur les immeubles de Lasne 3, Lasne 4, Wilrijk, Jumet (Belgique) et Capellen (Luxembourg) et les loyers annuels 2015 y relatifs se sont ainsi élevés à 1.141.000 EUR hors charges.

L'échéance de ces conventions étant fixée au 30 juin 2016, SYSTEMAT a sollicité, suite à un plan de restructuration dans son chef, une sortie anticipée pour plusieurs espaces qui n'étaient plus utilisés par elle, en contrepartie de quoi elle a accepté de signer de nouvelles conventions de bail pour les espaces encore utilisés. Un accord est ainsi intervenu en ce sens entre SOFTIMAT et SYSTEMAT et plusieurs conventions (sorties anticipées et/ou nouveaux baux) ont ainsi été signées pour les différents immeubles repris ci-dessus.

Sur base de ces conventions, SOFTIMAT estime que l'activité de location de bureaux générera en 2016 des revenus locatifs pour un montant annuel minimum d'environ 950.000 EUR contre 1.390.000 EUR en 2015, soit une baisse estimée à 32%.

SOFTIMAT procèdera par ailleurs au cours des prochains mois à des arbitrages au sein de son portefeuille immobilier, certaines opérations de désinvestissement ou d'investissement n'étant pas à exclure, afin de renforcer son positionnement stratégique sur le segment de la location de bureaux en Belgique et au Luxembourg.





SOFTIMAT RENÉGOCIE LES CONVENTIONS DE BAIL AVEC SYSTEMAT

Pour permettre ce repositionnement dans les meilleures conditions financières possibles, il est évidemment indispensable de préalablement réduire autant que possible le vide locatif. SOFTIMAT a donc d'ores et déjà pris toutes les mesures nécessaires afin de remettre en état les espaces libérés, ou qui le seront prochainement, et de les relouer au plus vite.

Le Groupe ainsi repositionné espère retrouver rapidement une rentabilité adéquate et conforme aux standards du marché.

Bernard Lescot,
Administrateur délégué.

